



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Eric Flavier  
Ophélie Creve  
Jana Deprez

# RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

*Cluster* Psychologie-Logopédie-  
Éducation

Bachelier Éducateur spécialisé en  
accompagnement psycho-éducatif

Cours pour éducateurs en fonction -  
CPSE

11 juillet 2022

## Table des matières

Psychologie-Logopédie-Éducation : Cours pour éducateurs en fonction .....	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	5
Critère A.....	6
Critère B.....	9
Critère C.....	13
Conclusion .....	15
Droit de réponse de l'établissement.....	16

# Psychologie-Logopédie-Éducation : Cours pour éducateurs en fonction

## Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue du cluster « Psychologie-Logopédie-Éducation ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cluster, organisée en 2015-2016.

Dans ce cadre, Mme Ophélie CREVE, Mme Jana DEPRez et M. Eric FLAVIER, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 9 mars 2022 au CPSE. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2015-2016 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

## Composition du comité<sup>1</sup>

- Mme Ophélie CREVE, experte en gestion de la qualité
- Mme Jana DEPRez, experte étudiante
- M. Éric FLAVIER, expert pair

---

<sup>1</sup> Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm)

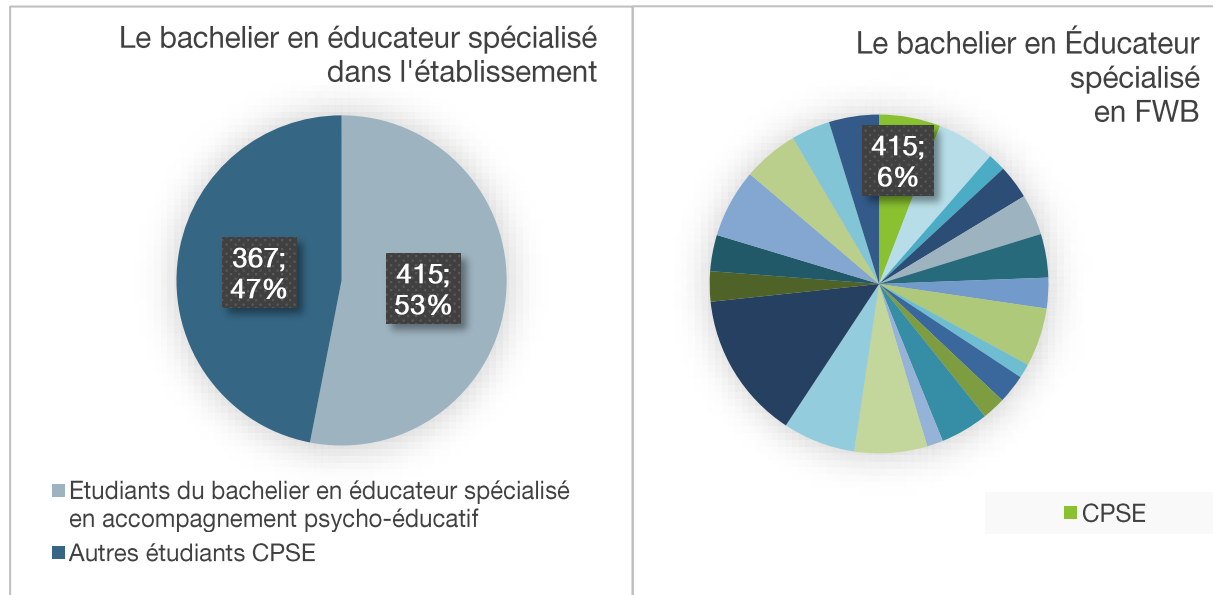
## Présentation de l'établissement et du programme évalué

Créé en 1964, l'établissement d'enseignement de promotion sociale « Cours pour éducateurs en fonction » est organisé par l'ASBL CPSE et fait partie du réseau de l'enseignement libre confessionnel. Le CPSE se situe à Grivegnée (Liège).

Le CPSE offre des formations d'enseignement secondaire supérieur (éducateur et aide-soignant), d'enseignement supérieur (outre le bachelier en éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif ici évalué, le bachelier en assistant social (en co-diplomation avec l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale (IPEPS) de Seraing et l'École de Commerce et d'Informatique (ECI) de la Ville de Liège), le bachelier en psychomotricité (en co-diplomation avec l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale (IPEPS) de Liège), la spécialisation d'intervenant en thérapie familiale systémique, la spécialisation en intervention systémique et travail social, la spécialisation de médiateur, la spécialisation de cadre du secteur non-marchand), ainsi qu'une série de formations continuées.

Le bachelier en éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif est ici organisé en cours du jour.

En 2019-2020, 415 étudiants sont inscrits au bachelier en éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, sur un total de 782 inscrits en enseignement supérieur au CPSE, soit 53 % des effectifs. Ces 415 étudiants représentent, par ailleurs, 6 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 7081 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>2</sup>.



<sup>2</sup> Source : Dossier d'avancement des établissements et base de données SATURN, année de référence 2019-2020.

## Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

En guise d'introduction, il est important de rappeler les transitions ayant affecté l'équipe pédagogique au sein de laquelle plusieurs collègues expérimentés avec d'importantes charges de travail sont partis à la retraite ces dernières années. Les personnes qui s'occupent de la coordination de ce bachelier ainsi que la coordination qualité ont aussi changé. A ces changements s'ajoute l'élaboration du nouveau dossier pédagogique pour le bachelier en éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif. Pour autant, l'établissement peut s'appuyer sur la stabilité de l'équipe de direction, ainsi que sur des valeurs partagées et une équipe dynamique et solidaire.

La démarche qualité au sein de l'établissement a été et est encore influencée par divers éléments tels que la crise sanitaire liée au Covid-19. Celle-ci est venue perturber les modes de fonctionnement habituels du CPSE Liège. L'établissement a dû s'adapter et développer de nouveaux mécanismes de travail afin d'assurer la continuité des enseignements. Alors même que l'établissement se caractérisait par une forte culture de l'humain et du présentiel, les différentes équipes ont su s'adapter rapidement afin de basculer vers un enseignement à distance avec notamment une utilisation croissante des outils informatiques tels que les plateformes Moodle et Teams.

Le comité constate par ailleurs que, malgré un contexte perturbé durant ces dernières années, l'établissement a témoigné d'une volonté de prise en compte des recommandations issues de l'évaluation précédente. Toutefois, certaines ambitions ont dû être révisées du fait du contexte décrit ci-dessus.

Les attentes générées au cours de cette période sont nombreuses. Il s'agira d'une part d'impulser une nouvelle démarche et de nouvelles initiatives allant dans le sens d'un développement de l'offre de formation et d'une réflexion sur l'intégration à plus long terme des outils numériques, et d'autre part de veiller à pérenniser la culture participative et les valeurs d'accueil, de bienveillance et de dialogue qui sont le sel de l'établissement et de la section.

Ainsi, le comité souligne les efforts réalisés au service de la démarche qualité depuis l'évaluation initiale ; ils seront soulignés dans les constats et analyses et complétés de nouvelles recommandations.

## Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

### CONSTATS ET ANALYSES

1. La démarche participative semble dynamiser la section et contribuer à un climat de proactivité et d'amélioration. Malgré le contexte institutionnel décrit dans l'introduction, le comité d'experts tient à souligner le grand engagement de la coordination qualité et de l'équipe pédagogique dans une démarche d'amélioration continue de l'offre de formation. Celle-ci est explicite et se manifeste notamment par un réel souci d'accompagner l'étudiant dans la construction d'une posture réflexive et dans une socialisation avec son futur environnement professionnel.
2. La crise liée au Covid-19 a été un moment charnière pour l'établissement dans le déploiement des outils numériques, parmi lesquels la plateforme Teams est apparue comme une ressource efficace et appréciée par les différentes parties prenantes. La plateforme Moodle a continué de fonctionner en parallèle. Le comité comprend la difficulté pour une direction d'imposer un outil plutôt qu'un autre mais cette situation semble être source d'une certaine lourdeur, voire de confusion pour les usagers, lesquels doivent jongler entre les deux plateformes selon la nature des informations et les préférences des personnes pour l'un ou l'autre outil.
3. Relativement à l'usage des nouvelles technologies d'enseignement, le comité a perçu une double fracture au sein de l'établissement. D'une part, l'introduction du numérique vient bousculer des pratiques fortement ancrées dans le rapport humain direct, faisant du présentiel la modalité exclusive de formation. D'autre part, la crise Covid, contraignant le recours au numérique, a engendré deux réactions diamétralement opposées. Pour les uns, elle a été une opportunité de découvrir de nouveaux outils au service de nouvelles pratiques pédagogiques, qu'ils ont désormais envie de conserver. A l'inverse, pour d'autres, l'expérience semble avoir été moins convaincante, renforçant le sentiment du caractère irremplaçable du présentiel dans la formation des futurs professionnels de l'éducation. Même s'il entend bien qu'il soit, en l'absence de cadre légal, difficile de contraindre le collectif enseignant dans l'une ou l'autre direction, le comité fait l'hypothèse que ces fractures pourraient s'entretenir, voire se renforcer, du fait du degré encore trop faible d'appropriation de la problématique par les équipes suivant une feuille de route proposée par la direction.
4. Au sujet du pilotage de la section par les données, le comité a noté l'attachement fort de l'école à une culture de l'oralité et de l'échange interindividuel. A ce titre, l'équipe de direction semble très disponible pour rencontrer tous les usagers (enseignants et étudiants) autant que cela apparaît nécessaire. Les enquêtes systématiques, par exemple sous la forme de questionnaires soumis automatiquement en fin de chaque année d'études ou par unité d'enseignement sont plus rares, en dépit de quelques tentatives. Le comité salue la volonté de dialogue et la politique de la porte ouverte

voulue par l'établissement, de même que les différentes instances de d'échange (Commission d'évaluation interne (CEI), groupes de travail, etc.) destinées à répondre aux enjeux de l'évolution des publics, des programmes et de la démarche qualité. Cependant, le comité regrette que la démarche de participation directe et de dialogue voulue par l'établissement ne prenne pas davantage appui sur un recours plus systématique aux enquêtes. Ces deux modalités ne semblent pour le moment pas envisagées comme complémentaires dans le pilotage de la section, et le recours encore trop faible aux outils de recueil de données a pour effet de priver la direction d'informations précieuses pour guider et nourrir les échanges animant la section.

5. Le comité souligne l'existence d'une Commission d'évaluation interne (CEI) dans laquelle les étudiants sont représentés et cette présence de délégués de classe jouant un rôle de relais de l'information semble favoriser une bonne communication interne entre direction, enseignants et étudiants. Les étudiants semblent ainsi avoir une bonne connaissance des canaux de communication et sont aussi suffisamment tenus informés du soutien offert par les différents services transversaux, parmi lesquels le Service d'aide à la réussite (SAR). En outre, le comité relève l'existence d'un autre lieu de réflexion au sujet de la démarche qualité, au sein duquel la participation des étudiants est également encouragée. Il s'agit de la Commission d'Evaluation Interne (CEI) qui regroupe aussi bien des étudiants que des enseignants, et dont le rôle est de guider les chantiers au service de l'amélioration continue de la formation et du cadre scolaire.

## RECOMMANDATIONS

1. Considérant la réflexion en cours sur la place du numérique au sein de l'école, le comité comprend bien qu'il n'est pas souhaitable, dans le contexte actuel de transition suite à la crise Covid et en l'absence de cadre légal sur le sujet, de forcer l'engagement de tous les enseignants dans un enseignement adossé au numérique. Cependant, le comité encourage la direction à piloter une réflexion sur le sujet, nourrie par une consultation des enseignants et des moments de concertation entre ceux-ci, dans l'optique de résorber progressivement les fractures qui traversent l'équipe enseignante sur la place des outils numériques dans la formation des éducateurs spécialisés. Malgré les fractures qui peuvent exister au sein des équipes, il s'agirait donc d'instituer une démarche collective et pilotée par la direction avec pour objectif de veiller à ce que les enseignants puissent avancer de concert.
2. Face à la confusion créée par les usages peu lisibles par les utilisateurs des plateformes Moodle et Teams, le comité suggère, pour une meilleure clarification, l'abandon progressif de l'une des deux plateformes. Cela permettra en effet une plus grande fluidité dans la communication entre parties prenantes au sein de la section, tout en évitant d'indésirables redondances dans la transmission de l'information. De plus, dans une perspective d'opérationnalisation de sa politique de communication interne au moyen du numérique, le comité suggère de porter une attention particulière à la formation des personnels (et des étudiants) à l'usage des technologies employées.
3. Concernant les objectifs de pilotage de la section et de la formation, le comité encourage à un recours plus large aux enquêtes (enquêtes à destination des étudiants, des diplômés, des alumni, des personnels, etc.). Ces outils pourraient non seulement fournir des informations précises et exhaustives en soutien aux échanges et décisions, mais aussi renforcer l'implication des étudiants, certains d'entre eux pouvant, pour diverses raisons, préférer s'exprimer par écrit et de façon anonyme pour

faire part d'un avis constructif. De même, le choix des sujets couverts par ces enquêtes devrait répondre à des objectifs clairs et il serait également opportun de veiller à ce que le traitement des données recueillies débouche, en accord avec la vision participative de l'établissement, sur un retour vers les différentes parties prenantes.

4. Concernant enfin les instances de régulation et de suivi de la démarche qualité, le comité recommande de poursuivre les efforts engagés, notamment en soutenant le développement et la pérennisation de la CEI et plus globalement la représentation des étudiants au sein des différentes commissions de l'établissement. Cela permettrait de renforcer la mise en place d'un management participatif qui prend en compte l'avis et les retours de l'ensemble des parties prenantes (étudiants, enseignants, professionnels, diplômés, personnels, pouvoir organisateur).



## Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

### CONSTATS ET ANALYSES

1. La pratique professionnelle occupe une place centrale dans le processus de formation conçu par l'école ainsi qu'en atteste le choix du doublement du nombre de périodes dévolues aux stages. Cela semble apprécié par toutes les parties prenantes (formateurs, étudiants, professionnels) car cela participe au développement de compétences professionnelles solides et favorise l'insertion professionnelle des étudiants à l'issue de leur cursus. Des allers-retours réguliers entre formation et terrain contribuent à la réussite du dispositif de formation voulu par l'établissement. De même, les contacts avec le monde professionnel sont nombreux et diversifiés par le truchement d'actions et initiatives régulières : organisation de conférences ou invitation des professionnels issus de nombreux terrains de pratique.
2. Concernant plus spécifiquement les stages, le doublement des périodes est un choix pédagogique fort qui place au premier plan la préoccupation d'une formation ancrée sur la pratique professionnelle. Dans ce cadre, les modalités d'évaluation et de suivi des stages semblent claires et bien communiquées, et ce avant même le début des périodes de formation pratique. Un point d'attention cependant réside dans la difficulté qu'ont les étudiants à trouver un lieu de stage, surtout en début de formation. Cela apparaît d'autant plus important que les stages débutent assez tôt dans le cursus de formation, ce qui laisse peu de temps aux étudiants pour découvrir un contexte professionnel et prendre les contacts nécessaires à la recherche d'une structure d'accueil pour leur stage. Les étudiants ayant le statut de stagiaires, contrairement aux étudiants déjà insérés dans la profession, peuvent être plus sensibles à ces difficultés de recherche de stages. Parmi ces étudiants, les étudiants de première année se trouvent de surcroît confrontés à la résistance de certaines structures de stage à accueillir des étudiants encore peu formés et autonomes dans leur pratique, ces structures leur préférant les étudiants de deuxième, voire de troisième année, plus aguerris et autonomes dans l'exercice des tâches.
3. Au niveau des modalités de formation et d'évaluation, le comité relève un recours fréquent aux travaux de groupe. Si ce choix fait par l'équipe enseignante est étayé par la volonté de favoriser la réflexion collective et la coopération, deux caractéristiques importantes du travail éducatif et social, le comité constate néanmoins que les objectifs et modalités propres à ces travaux restent difficiles à appréhender pour les étudiants (manque de perception de la plus-value de ces nombreux travaux en commun, charge de travail répartie inégalement, complications liées à la gestion de groupe, etc.). Cela soulève également la question de l'équité de l'évaluation, qui dans une telle approche est essentiellement collective et est dès lors susceptible de créer des tensions entre des étudiants très investis dans la démarche et les autres.

4. Une excellente pratique que le comité a pu constater concerne l'intégration de la recherche scientifique au sein de la section, et en particulier les nombreuses collaborations reliant la section à des projets de recherche (en guise d'illustration, la recherche-action menée en collaboration avec l'Université de Liège sur les causes du décrochage en première année dans l'enseignement supérieur) et à des manifestations scientifiques (cycles de conférences, etc.). L'organisation d'une bourse de vente d'ouvrages scientifiques et la présence d'une bibliothèque sur le site de l'école sont aussi des témoignages concrets de la volonté de l'établissement d'alimenter un lien solide avec les connaissances issues de la recherche. Au sujet de la bibliothèque, le comité constate néanmoins que l'accès à celle-ci pourrait être davantage facilité. Pour accéder à la bibliothèque, les étudiants sont pour l'instant contraints de passer par la salle des professeurs, ce qui peut certainement décourager certains de s'y rendre. Cette bibliothèque étant inévitablement un atout de l'école, le comité estime que celle-ci pourrait ainsi être davantage valorisée comme tel.
5. Les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) semblent faire l'objet de pratiques assez diversifiées, les initiatives étant essentiellement laissées au libre choix de chaque enseignant, sans qu'il n'existe de démarche clairement structurée. Par ailleurs, lorsque ces évaluations sont conduites, la participation des étudiants apparaît très relative, les taux de réponses se révélant relativement faibles. La concomitance de ces deux phénomènes engendre leur amplification respective, privant ainsi l'école d'un retour d'expérience étudiante potentiellement riche et à même d'être exploité au service de la démarche qualité. L'adhésion des enseignants et des étudiants à un tel déploiement d'évaluations des enseignements est, certes, lente, mais le comité estime que l'absence de réflexion collective et de décisions communes sur la systématicité et les modalités pratiques de ces dispositifs explique vraisemblablement pourquoi ces évaluations sont rarement réalisées ainsi que la motivation limitée des étudiants à y prendre part.
6. Par rapport à l'introduction du nouveau dossier pédagogique, le comité salue les initiatives prises au niveau de la direction et de la coordination de section pour préparer les équipes aux changements à venir et à la construction de nouveaux cours. Les nombreux échanges et moments d'informations réguliers depuis le début du processus de révision du dossier pédagogique, de même que la mobilisation des étudiants par la coordinatrice de section, semblent favoriser une transition sereine et répondant aux attentes de tous.
7. Le comité souligne les efforts entrepris pendant la crise Covid pour prévenir le décrochage des étudiants et faire en sorte que personne ne soit laissé sur le bord du chemin. Ainsi, du matériel informatique a été mis à disposition des étudiants pour leur permettre de continuer à suivre la formation, et un appui à l'utilisation des outils numériques, notamment de Teams, a également été proposé. Au-delà, avant même la crise Covid, l'établissement s'était saisi de la question de la réussite de tous en participant à une recherche-action sur les prédicteurs de l'abandon en première année. Cela témoigne de la préoccupation des équipes à l'égard de l'accompagnement des étudiants au long de leurs études.

## RECOMMANDATIONS

1. Prenant appui sur l'importance accordée à la dimension professionnelle et à la part de la pratique dans la formation, la coordination de la section pourrait engager une sensibilisation des lieux de stages et des tuteurs dans le rôle essentiel qu'ils tiennent

dans la formation des nouveaux étudiants éducateurs. Même si les nouveaux étudiants sont moins à même de faire profiter de leur expérience et de leurs connaissances sur leur lieu de stage, il importe en effet que les structures d'accueil mesurent pleinement la plus-value, dans une perspective de long terme, découlant de l'accueil d'étudiants de première année, ceux-ci ayant besoin de cette phase d'observation en début de formation pour se familiariser avec les pratiques et mieux comprendre comment les concepts présentés en cours s'incarnent sur le terrain.

2. La recherche d'un lieu de stage, compte tenu entre autres du nombre d'heures dévolues aux stages ainsi que de la concurrence entre étudiants (des différentes promotions et des différents établissements de la région liégeoise) tend à générer un certain stress auprès des étudiants. Pour pallier à cela, le comité suggère d'accroître l'effort dans la mise à disposition de ressources à destination des étudiants : constitution d'annuaires ou de bases de données des lieux de stages, mise en relation avec le réseau des alumni, tutorat offert par les étudiants plus anciens à destination des étudiants de première année, etc.
3. Le comité recommande de repenser la place accordée aux travaux de groupe dans la formation et l'évaluation, de même que de réaliser un travail sur les modalités d'évaluation correspondant à ces travaux collectifs. Sur ce point, une possibilité serait de mettre en œuvre une double évaluation (sur l'investissement individuel dans le travail et sur les compétences de gestion de groupe par les étudiants). Le comité est conscient qu'il peut s'avérer difficile pour les enseignants d'avoir suffisamment d'informations pour évaluer ces aspects en toute équité. Cependant, d'autres outils, comme les dispositifs d'évaluation par les pairs, peuvent contribuer à cet objectif, tout en favorisant la responsabilisation des étudiants quant à leur investissement dans le groupe. De même, prévoir des moments d'échanges entre les groupes et les enseignants, et renforcer, au travers des cours, les compétences de gestion de groupe sont aussi des pistes à creuser.
4. Compte tenu de l'importance de la recherche pour les étudiants du bachelier en éducateur spécialisé, le comité invite l'établissement à faire de sa bibliothèque un réel outil de soutien aux étudiants dans leurs démarches de recherche documentaire. Pour atteindre cet objectif, le comité recommande, d'une part, de travailler à un meilleur accès à cette bibliothèque et, d'autre part, de veiller à une mise à jour régulière du catalogue des ouvrages afin de veiller à ce que les étudiants puissent bénéficier de ressources pertinentes et actuelles pour réaliser leurs travaux. En parallèle, une autre piste à investir serait de renforcer l'information des étudiants au sujet des ressources scientifiques disponibles en ligne.
5. Le comité recommande à l'établissement d'approfondir sa réflexion à l'égard des procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants. Dans l'idée d'adopter de tels dispositifs comme source d'information utile au pilotage du programme, le comité invite à un travail de mise à plat des objectifs concrets à même d'être poursuivis par ces EEE et à adapter en conséquence la méthodologie et les modalités de leur réalisation (temporalité des EEE, contenu du questionnaire en lien avec le programme/les UE/certaines activités d'apprentissage particulières, longueur du questionnaire, traitement des données, procédure de feedback, etc.). Une réflexion concertée sur la plus-value de ces EEE permettrait certainement d'identifier la place que ces dispositifs peuvent prendre dans le pilotage de la formation/section, le tout favorisant des discussions centrées sur les besoins des parties prenantes et des prises de décision efficaces. Dans ce processus, le comité encourage à s'appuyer sur les rôles de concertation et de communication incombant à la coordination qualité et à la coordination de section. Les personnes en charge de ces missions pourraient en

effet faire office de relais utiles, non seulement pour mettre en pratique ces EEE, mais aussi pour les rendre plus attractives pour les enseignants et les étudiants.

## Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

### CONSTATS ET ANALYSES

1. Le comité souligne le haut niveau de motivation des membres du personnel de direction et des enseignants, ainsi que le climat de dialogue, de participation, et de concertation qui anime l'établissement et la section « éducateur spécialisé », ce qui conduit à un ressenti globalement positif par rapport à la vie de l'école en général, et de la section en particulier. Une culture de l'écoute individuelle et du travail en commun semble être la marque de fabrique de l'établissement.
2. Le comité constate l'investissement important de l'équipe de direction ainsi que de l'équipe pédagogique dans la conduite de la politique de formation. Si le bien-fondé de ce choix est à souligner, notamment en ce qu'il permet l'écoute et l'accompagnement de tous, il présente également un caractère chronophage évident de par la multiplication des réunions et temps d'accueil. En effet, la mise en place de rencontres quasi quotidiennes avec les étudiants sur le temps de la pause de midi, et l'individualisation du suivi des stages par l'instauration de bilans réguliers entre l'étudiant et l'enseignant référent de l'école constituent des pratiques pouvant se révéler lourdes lorsqu'elles se multiplient et s'accumulent. Dans ce contexte, le comité des experts souhaite attirer l'attention de l'équipe de direction sur un éventuel risque d'épuisement perceptible chez certains membres de l'équipe éducative. Ce risque d'épuisement est lié à une charge de travail importante, renforcée encore davantage par la crise Covid, et semble conduire à un sentiment partagé de préoccupation continue pour tout ce qui touche l'établissement et la section. Un danger corollaire est de faire reposer beaucoup de responsabilités et d'actions sur un petit nombre de personnes clés. Ce mode de fonctionnement, s'il alimente la culture de la confiance et du dialogue, peut en effet aussi être perçu comme une menace pesant sur la pérennité des chantiers lancés, l'avancement de ceux-ci étant trop fortement dépendant de ces quelques personnes clés.
3. Le comité reconnaît une authentique culture du dialogue au sein de l'établissement, sollicitant direction, enseignants et étudiants. Les délégués étudiants ont ainsi la possibilité de faire remonter aisément les informations. Quant aux enseignants, ils ont instauré des espaces de dialogue collaboratif au sein desquels ils peuvent construire et adapter contenus de formation et méthodes pédagogiques. Néanmoins, le fait que ces moments de travail collectif dépendent encore trop des initiatives individuelles, ainsi que le recours limité à des indicateurs de pilotage plus objectifs sont deux constats qui conduisent le comité à penser qu'établissement et section ne sont pas encore véritablement installés dans une dynamique de gestion par la qualité et les outils propres à l'assurance qualité.
4. En dépit d'une politique pédagogique fortement axée sur la dimension professionnelle, les acteurs de terrain, de même que les alumni semblent peu sollicités. Des points de contact existent, mais ils sont pour l'essentiel informels ou

intégrés au suivi des stages et des épreuves intégrées. Cette ouverture encore trop variable aux sources d'information et aux ressentis provenant du terrain professionnel entraîne un risque d'« entre soi ». Le comité identifie la stabilité dans l'équipe de direction et le personnel enseignant comme une force donnant corps à la section, mais cette stabilité rend la nécessité de s'ouvrir aux regards extérieurs d'autant plus importante.

5. L'établissement a fait le choix de prévoir une fonction de coordination qualité transversale à toutes les formations. Cette nomination fournira à l'établissement la possibilité et le temps nécessaire pour intégrer la culture qualité d'une façon plus systématique. Lors de sa visite, le comité a pu constater que la culture qualité demeurait surtout vécue dans l'informel et l'interindividuel, ce qui est suffisant pour assurer la gestion de l'école au jour le jour, mais peut constituer un frein dans une perspective de plus long terme impliquant le lancement de chantiers de plus grande envergure. Dans ce contexte, le comité salue la réflexion nourrie par les équipes au sujet des opportunités offertes par la mise en place d'une coordination qualité commune à tout l'établissement.

## RECOMMANDATIONS

1. Si la transmission de la culture participative semble fonctionner de façon satisfaisante jusqu'à présent, il apparaît nécessaire de faire preuve de vigilance quant au niveau d'engagement des personnels. Le détachement qu'offre un regard extérieur pourrait être une piste à creuser, comme par exemple sur base d'échanges avec des personnes spécialistes de la gestion du temps et des tâches. Le comité suggère donc de fournir du temps et de l'espace pour accorder l'attention voulue à la gestion du temps et au bien-être mental au travail. Pour faire cela, l'établissement pourrait prévoir des sessions spécifiquement consacrées à ces sujets lors d'une journée pédagogique.
2. En complément au point précédent, le comité invite également l'établissement et ses acteurs à engager une réflexion plus large sur le fort investissement qu'impliquent les choix de gouvernance, de régulation et d'accompagnement qui reposent pour beaucoup sur l'oralité et l'engagement des individus. Une telle situation peut être à la source du risque d'épuisement professionnel identifié par le comité, en faisant peser trop d'initiatives et d'actions sur les personnes. Pour cette raison, le comité encourage la direction à travailler à la mise en œuvre de procédures (dispositifs de concertation entre enseignants, de suivi des étudiants, de pilotage de la formation, etc.) moins chronophages. Sans remettre en cause les valeurs d'échange prônées au sein de la section, l'objectif serait d'évoluer par ce biais vers davantage d'efficacité dans l'allocation des ressources humaines et d'anticiper ce faisant des risques de surinvestissement, voire d'épuisement, des personnes.
3. Le comité encourage l'établissement à élaborer une culture qualité participative qui n'oublie aucune partie prenante et qui favorise l'adhésion de tous. Une telle culture intégrée devrait en particulier offrir une place plus large au regard apporté par les acteurs de terrain et les anciens étudiants.

## Conclusion

Le bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif offert par le CPSE (Liège) est qualifié par le comité des experts comme un cursus de qualité.

L'équipe enseignante, dynamique et impliquée, montre une volonté d'accompagner tous les étudiants et fait preuve d'une grande disponibilité à leur égard. Le comité d'expert remarque une très grande motivation des membres du personnel, de la direction et des enseignants, ainsi qu'un bon climat de dialogue et de participation des étudiants dans le bon fonctionnement de l'école.

Néanmoins, le comité des experts attire l'attention sur plusieurs points, à commencer par le risque d'épuisement professionnel du corps enseignant et les difficultés rencontrées par les étudiants dans leur recherche d'une structure d'accueil pour leurs stages. S'il salue l'accent mis dans la formation sur les liens avec la recherche et la production scientifique, le comité encourage aussi l'établissement à réfléchir à une amélioration de l'accès aux ressources documentaires mises à la disposition des étudiants. Par ailleurs, dans une optique de développement de la démarche d'assurance qualité au moyen de données objectives, le comité invite les membres de la direction et du corps enseignant à œuvrer en vue de la mise en œuvre de dispositifs d'enquête plus systématiques, le recours aux évaluations des enseignements par les étudiants étant une piste à creuser.

Finalement, le comité tient à souligner que les différentes parties prenantes témoignent d'une grande satisfaction vis-à-vis de l'établissement et de la section « éducateurs spécialisés ». La qualité d'écoute offerte à chacun semble jouer un rôle prépondérant dans ce ressenti positif. Le comité d'experts encourage ainsi tout un chacun à veiller à ce que les valeurs de l'école et de la section continuent à se transmettre, tout en pérennisant la dynamique d'amélioration continue engagée depuis l'évaluation initiale.

# Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue  
Psychologie-Logopédie-  
Éducation  
2021-2022

## Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A/B/C) n° de page, n° §	Observation de fond
	Néant

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

Fiona P.  
  
directeur

Nom et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

Christine Delage